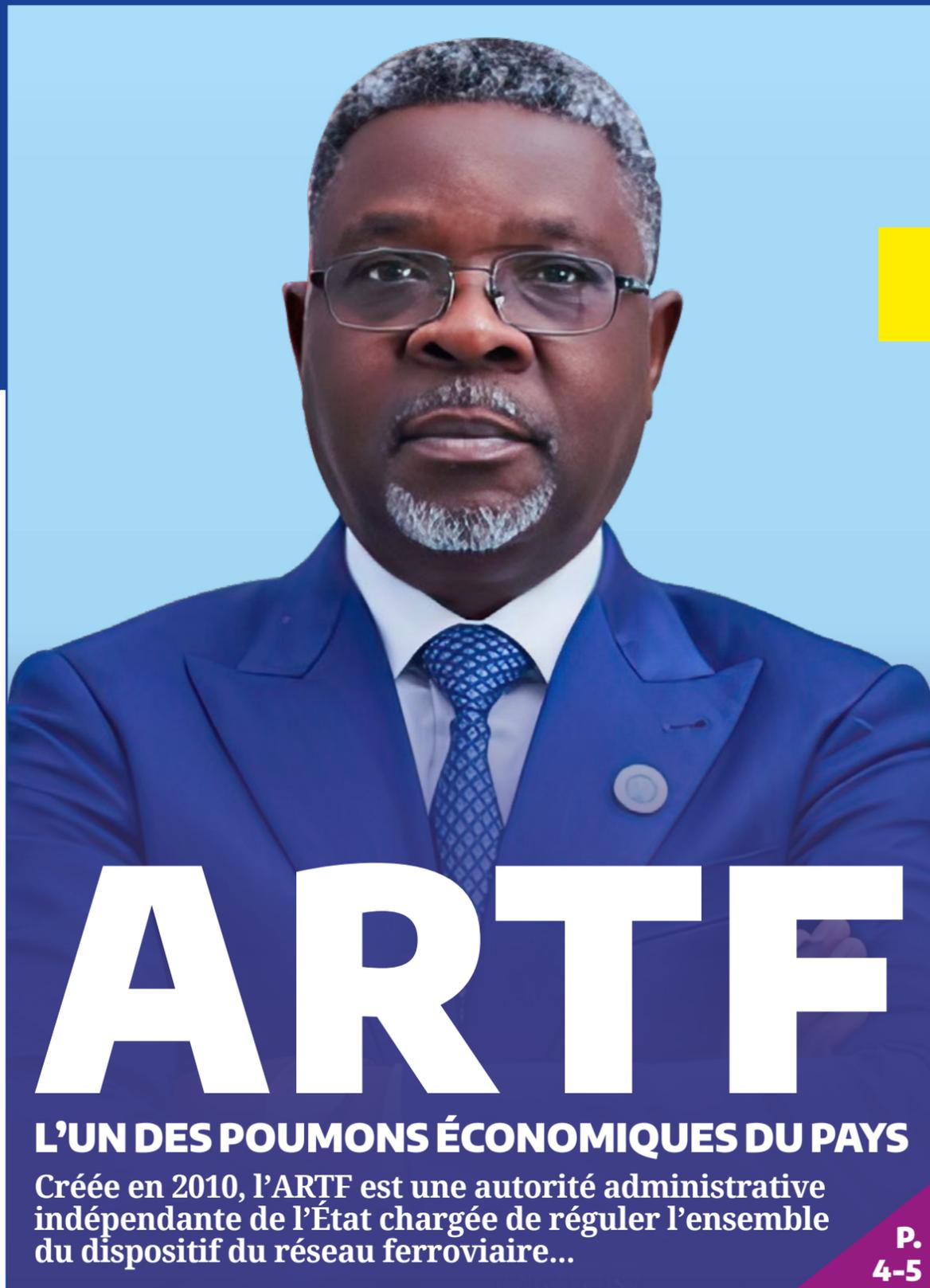


Les **Echos** de l'Eco

echosdeleco.com

DÉCEMBRE 2023 - N°032 / GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU



ARTF

L'UN DES POUMONS ÉCONOMIQUES DU PAYS

Créée en 2010, l'ARTF est une autorité administrative indépendante de l'État chargée de réguler l'ensemble du dispositif du réseau ferroviaire...

P. 4-5

airtel
AU-DELÀ DE L'IMAGINATION

Achète un forfait de 1000F et reçois
5000F
de crédit valable vers tous les réseaux au Gabon

5 FOIS PLUS DE CRÉDIT EN TAPANT *111*2#

My Airtel app
Le choix main
Télécharge maintenant

Interview

Joseph Ibouili Maganga
Secrétaire exécutif de l'Autorité de régulation des transports ferroviaires

Essentiels



QU'EST-CE QU'UNE CHAMBRE DE COMMERCE ?

À l'international, les règles générales, les objectifs et les statuts d'une Chambre de commerce sont sensiblement identiques. C'est une institution publique dirigée par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs et financée par des fonds publics et privés.

P. 8-9



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE TECH241

Sous le patronage de la ministre des Nouvelles technologies de l'information et de la Communication (NTIC), Madame Laurence Mengue-Me-Nzoghe épouse Ndong...

P.10



OLEA, SYNONYME : CROISSANCE, PROGRESSION, ASCENSION

Olea est un réseau de courtage panafricain indépendant fondé en janvier 2017 par Olivier Dubois et Olivier Canuel...

P.12

VOTRE DÉPANNEUR À VOTRE DISPOSITION

+241 77 37 45 37



24H sur 24
7jours sur 7



Tél : 011 72 19 25

Email : assinco@assinco-sa.com ; commercial@assinco-sa.com

Assinco
LE RISQUE MAÎTRISÉ. L'AVENIR ASSURÉ



BUSINESS

Airtel Business

AU CŒUR DES SOLUTIONS
DES ENTREPRISES !

COMPOSEZ *222#

* Frais d'installation : 25 000 F



* En zone couverte en 4G

* en zone couverte en 4G



Connecte jusqu'à 130 appareils
Connexion stable et rapide

Disponible partout au Gabon

145Go

FORFAIT
EASY

25.000 F

260Go

FORFAIT
FLEXIBLE

45.000 F

510Go

FORFAIT
EXPRESS

80.000 F

COMPOSEZ *222#



HOTSPOT 4G

Édito

PAS D'EMBUCHÉ POUR CETTE FIN D'ANNÉE !

Cette période de Noël est une belle invitation à la réflexion sur le sens de nos vies, de nos priorités, de nos actes passés comme futurs. C'est une fête culturelle, c'est aussi le moment d'analyser l'année écoulée et de prévoir celle à venir. C'est souvent l'occasion de nous aiguiller vers une autre voie afin de réguler notre vie, personnelle ou professionnelle. Selon le dictionnaire, la définition de réguler est : assurer le fonctionnement correct, le rythme régulier d'un mécanisme, le développement d'un processus. Revoir sa copie n'est pas toujours aisé, mais n'est-ce pas indispensable ? Une redistribution des cartes peut-elle modifier nos méthodes, nos projets ? Quoi qu'il en soit, faisons en sorte que la paix au Gabon et partout ailleurs reste une valeur universelle.

Dans cette dernière édition de l'année, nous vous proposons de mieux connaître les fonctions de l'ARTF, pour autorité de régulation du transport ferroviaire, organisme d'État qui bénéficie d'un large degré d'autonomie. Monsieur Joseph Ibouili Maganga, secrétaire exécutif nommé depuis peu, nous révèle des perspectives fondées sur des analyses précises.

Madame Danielle Biwaou, directrice générale de la Chambre de commerce du Gabon, nous rappelle que cette institution représente les intérêts de l'industrie, du commerce et des services auprès des pouvoirs publics et des autorités étrangères. Une chambre de commerce est un établissement public d'État administré par des dirigeants d'entreprises élus par leurs pairs.

En ce mois de novembre, l'AFD a fêté le 75^e anniversaire de sa coopération avec le Gabon. Les faits prouvent que cette agence est fidèle à ses engagements.

Tech241, syndicat présidé par Loïc Kapitho, soutenu et promu par Madame Laurence Ndong, ministre de la Communication, rassemble déjà 22 entreprises qui totalisent un chiffre d'affaires de plus de 2 m^{ds} de F CFA. Voilà un bel exemple à dupliquer dans d'autres domaines.

Monsieur François Leccia, directeur de la société NGV (navire à grande vitesse), nous propose d'emprunter ce mode de transport qui nous relie à Port-Gentil et nous conforte dans l'intérêt de l'essayer afin de l'adopter !

Consécutivement à notre article sur l'intelligence artificielle dans le numéro de novembre, Son Excellence Li Jinjin, ambassadeur de Chine au Gabon, a demandé à exercer un droit de réponse, ce que nous lui accordons et publions volontiers.

Le jeu-concours de fin d'année des Échos de l'Éco a rencontré un vif succès. Découvrez les noms des quatre heureux gagnants !

Bonnes fêtes, prenez soin de vous et bonne lecture.

Anne-Marie Jobin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION JOURNALISTE

Anne-Marie Jobin
echosdeleco@gmail.com
(+241) 062 18 77 18

RESPONSABLE MULTIMÉDIA

Lylia Lunckwey

INFOGRAPHISTE & DIRECTEUR ARTISTIQUE

Donald Ella – Studio Pixel

ASSISTANTE DE DIRECTION

Jocelyne Mouckala
(+241) 066 06 94 98

RELECTURE & CORRECTION

Michaela Rubi

INFORMATIONS LÉGALES

Sté Échos de l'Éco
RCCM : GA-LBV-01-2022-B16-00001
Déclaration de constitution d'un organe de presse accordée le 05 février 2021
Ministère de la Communication
N° : AT_MC00001/2021

PUBLICITÉ ET MARKETING

Réseau de distribution : echosdeleco@gmail.com

IMPRESSION



IMPRIMÉ À 12 000 EX



Sommaire



75 ANS DE COOPÉRATION ENTRE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET LE GABON : UNE COLLABORATION PÉRENNE

Au fil de ses 75 ans d'histoire commune avec le Gabon, l'AFD s'est affirmée comme un partenaire technique et financier majeur du pays au service de l'amélioration des conditions de vie des populations, dans un partenariat entre le Gabon et la France qui vise à favoriser un modèle de développement inclusif, créateur de valeur et respectueux de l'environnement...

P.6

INITIATIVE MONDIALE POUR LA GOUVERNANCE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PROPOSÉE PAR LA CHINE

Monsieur Li Jinjin, ambassadeur de Chine au Gabon, a utilisé son droit de réponse concernant l'article paru dans notre édition précédente sur l'intelligence artificielle (IA). Il nous a adressé le point de vue défendu par son pays...



P.14



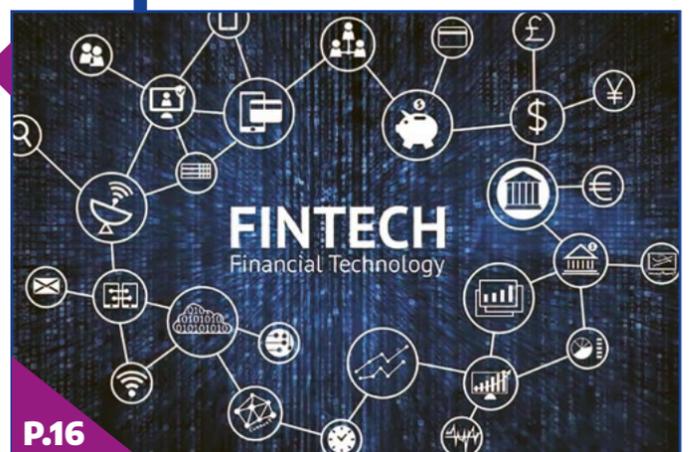
ABDUL SAMAD RABIU, ROI NIGÉRIAN DU CIMENT

Proactif, le PDG de BUA croit ce qu'il voit. Il suit son instinct plutôt que les comportements corporatistes et fuit toutes les décisions frileuses. Une attitude largement validée par une belle enveloppe accordée par la Société financière internationale (IFI)...

P.16

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES FINTECHS AFRICAINES : AUGMENTATION DE 30 % PAR AN EN MOYENNE D'ICI 2028, POUR ATTEINDRE 20 MILLIARDS DE DOLLARS

Une dynamique puissante se profile pour le secteur de la fintech dans les marchés émergents, avec une prévision de croissance annuelle moyenne de 30 % en Afrique, des perspectives solides au Moyen-Orient et en Amérique latine...



P.16



LIAISON MARITIME ENTRE LIBREVILLE & PORT-GENTIL, « MARIA GALANTA » ASSURE !

La société NGV a pour mission de reprendre le flambeau des activités de la société Sonaga qui affiche 19 ans d'expérience. Le transport maritime gabonais proposé aux passagers entre Port-Gentil et Libreville est indispensable au développement du pays et sert à la diversification de l'économie nationale...

P.17

INTERVIEW DE MONSIEUR JOSEPH IBOULI MAGANGA, SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

ARTF : L'UN DES POUMONS ÉCONOMIQUES DU PAYS

Créée en 2010, l'ARTF est une autorité administrative indépendante de l'État chargée de réguler l'ensemble du dispositif du réseau ferroviaire. À cet effet, elle assure des missions de conseil, de contrôle et d'arbitrage relatives aux infrastructures du rail. L'Autorité de régulation des transports ferroviaires – ARTF – est l'un des vecteurs du désenclavement du Gabon. À ce titre, elle intègre le pivot économique fondé sur la cadence des programmes du transport ferroviaire. Depuis le centre du pays, le Transgabonais transporte les matières premières, en tête desquelles les produits miniers qui, à eux seuls, représentent plus de 47 % du PIB auxquels s'ajoutent le fret de marchandises telles que le sucre, l'huile et autres produits de première nécessité, le transport des grumes, celui des hydrocarbures et des populations.

Dans le cadre de la restauration des institutions et des grandes missions de l'État dans lequel le Gabon s'est engagé sous la houlette du CTRL, les autorités portent un intérêt particulier à l'état et au développement du chemin de fer. L'objectif est double. D'abord, à court et moyen terme, de poursuivre le renforcement de la voie actuelle en traitant les zones instables, en remplaçant les traverses en bois par des traverses en béton bibloc et en remplaçant les rails actuels par d'autres à plus grande résistance pour faire face au développement croissant des tonnages transportés. Ensuite, à moyen et long terme, d'approfondir et finaliser les études de faisabilité, aussi bien technique que financière, nécessaires au développement d'une seconde ligne de chemin de fer. L'ARTF est dirigée par son secrétaire exécutif Joseph Paul Ibouili Maganga, en poste depuis quelques mois. Il a accepté de répondre à nos questions.

Par Anne-Marie Jobin

EE M. Ibouili Maganga, vous avez pris vos fonctions depuis un moment, en qualité de secrétaire exécutif de l'ARTF, organisme de l'État sous tutelle technique du ministère des Transports, de la Marine marchande et de la Mer. Quel bilan dressez-vous ?

Ma mission est de ramener l'ARTF à un fonctionnement plus conventionnel. Aussi, depuis mon arrivée à la tête du secrétariat exécutif, il y a maintenant deux mois, en tout premier lieu, j'ai commencé par observer les aspects organisationnels, les relations avec les opérateurs du secteur ferroviaire, l'état de la voie. Ce premier constat m'a amené à examiner le cadre organique et le modèle économique de l'institution. Une proposition d'organigramme renforçant et spécialisant les services techniques sera soumise au prochain conseil de régulation prévu cette fin d'année. De même, la soutenabilité du modèle économique a été analysée. Dans un proche avenir, pour le développement de notre stratégie, nous devons déployer nos effectifs pour occuper des postes à l'intérieur du pays. Dans cette perspective, nous avons déjà une antenne de l'ARTF à Franceville qui couvre la zone jusqu'à Booué

et nécessite que des experts l'animent. À Booué, nous avons l'intention d'ouvrir une antenne au sein de laquelle opéreront une dizaine de techniciens du rail avec pour mission de scruter la voie et remonter l'information jusqu'aux services de la direction technique et exploitation ferroviaire – DTEF – pour alerter et conseiller. Par ailleurs, je souhaite souligner qu'au sein de l'ARTF, nous collaborons avec des juristes parmi les plus aguerris en matière de droit ferroviaire, notamment juridique. Leur rôle est d'examiner la convention de concession sur le plan économique, dans sa formulation juridique et fiscale. Cette analyse de la lecture de ces textes est indispensable pour renforcer, recadrer, repositionner l'ensemble des composantes de l'ARTF afin d'obtenir une capacité de réponse. En attendant les résultats concrets, nous menons des missions statutaires sur la ligne de chemin de fer qui ont pour objectif de constater l'état des infrastructures afin d'alerter le Gouvernement et de transmettre des recommandations à la Setrag afin de susciter des discussions à l'issue desquelles un diagnostic sera affirmé et des actions menées pour pallier ces problèmes.

EE Quelle est la définition du rôle de l'ARTF par rapport à la Setrag ? Quels sont les enjeux pour l'Autorité de régulation des transports ferroviaires dans le contexte économique et institutionnel actuel ? Qui sont les opérateurs qui gèrent le Transgabonais ? La charge de l'exploitation de la voie ferrée incombe à la Setrag. Pour être très clairs, quelles sont les obligations respectives de l'ARTF et de la Setrag ?

La Société d'exploitation du Transgabonais – Setrag – est le concessionnaire chargé de la gestion et de l'exploitation du chemin de fer. Elle est le gestionnaire de l'infrastructure. Elle entretient et organise la répartition des sillons. À titre exclusif, la Setrag a toute la gestion et l'exploitation de l'activité ferroviaire à savoir : l'exploitation technique et commerciale des services de transports ferroviaires de marchandises et voyageurs ; la maintenance, le renouvellement, y compris la remise à niveau et l'aménagement des infrastructures ferroviaires de la ligne du chemin de fer concédé ; la gestion domaniale courante du domaine ferroviaire mis à la disposition du concessionnaire par l'État.

La cohabitation sur un même réseau de plusieurs opérateurs (Comilog, OMP, Citic Dameng,) impose la présence d'un régulateur du secteur afin de garantir à tous un accès et une tarification équitables. Dans le titre 9 de la convention de concession pour la gestion et l'exploitation du chemin de fer Transgabonais signée en 2005, il est prévu l'existence d'une autorité pour réguler le transport ferroviaire. Nous, l'ARTF, nous travaillons en binôme avec la Setrag et sommes chargés de la régulation qui passe par le conseil, le contrôle et l'arbitrage. En quelques mots, l'ARTF peut être assimilée au gendarme du ferroviaire. Nos actions passent par le contrôle quotidien du pesage, des immatriculations des trains et wagons, des autorisations et des licences, des modules de formation des agents conducteur des trains, de la conformité de tous documents dans ce secteur, des coûts tarifaires, de l'application des normes notamment de sécurité suivant le règlement général de sécurité, etc.

En perspective de l'évolution du corpus réglementaire, le Gouvernement s'est attelé à mettre en place une loi d'orientation pour consacrer l'ensemble des dispo-



Joseph Paul Ibouili Maganga
Secrétaire exécutif de l'ARTF

Depuis 2001, Joseph Paul Ibouili Maganga a occupé successivement des postes dans la haute administration au Gabon : entré au commissariat général au Plan et au Développement en 2001, il a tour à tour occupé les postes de chargé d'études, puis de directeur de la planification générale. Ensuite, il a été nommé conseiller du ministre de l'Économie chargé des politiques sectorielles et de l'évaluation en 2014. Entre 2016 et 2019, il est directeur général de la prospective au ministère de l'Économie et des Finances. Ces différents postes l'ont amené à collaborer avec de hautes institutions telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, le PNUD, l'Unicef, le FNUAP etc., et lui ont permis de développer une solide expérience dans les domaines de compétences tels que la prospective, la planification, la programmation, le montage des projets, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Un tel parcours rassure les opérateurs quant au professionnalisme de l'homme désigné pour mener à bien le suivi des engagements et la régulation de la concession du Transgabonais.

sitifs relatifs aux politiques sectorielles en matière de transport en République gabonaise à travers la loi n° 35/2018 du 8 février 2019 portant orientation des transports terrestres, dans le but de redéfinir les conditions d'exploitation du réseau national de chemin de fer ainsi que d'autres conditions d'accès au réseau. Ce texte a été modifié et complété par la loi n° 032/2023 du 8 août 2023 qui permettra de renforcer le rôle de l'ARTF dans ses attributions et les obligations prévues.

EE Quelles sont vos priorités à court, moyen et long terme ?

Dans l'immédiat, nous travaillons avec mes équipes sur des questions de sécurité ferroviaire pour répondre aux problèmes, notamment ceux relatifs aux quatre déraillements successifs qui ont précipité nos actions sur la voie. Nous nous sommes rendus sur place avec les responsables de la Setrag, concessionnaire du Transgabonais, pour évaluer la situation, déterminer les causes et adopter les meilleures solutions afin

de répondre le plus rapidement et le plus efficacement à cette problématique.

La priorité au sein de l'ARTF est d'obtenir une capacité d'autonomisation. Notre charge, la veille, le contrôle sur la convention de la concession nécessitent que nous nous équipions d'instruments de mesure pour vérifier la qualité et la stabilité de la voie, nous avons besoin de ponts-bascules supplémentaires.

EE L'ARTF collabore avec l'UIC (Union internationale des chemins de fer). Échangez-vous sur ce genre de sujets ?

Comme vous l'avez stipulé en début de propos, j'ai pris mes fonctions depuis peu de temps. Je n'ai pas encore eu l'occasion de prendre contact, mais il est évident que nous le ferons à court terme, notamment à l'occasion de la réunion programmée en ce mois de décembre. Avec de tels organismes qui sont de réelles sources d'expérience, nous pouvons nous projeter, avoir une vision, une perspective de développement du ferroviaire à

l'échelle mondiale. Lors de cette rencontre, nous tisserons des relations pour arrimer notre chemin de fer au modèle et aux normes mondiales.

EE Les ressources minières du Gabon sont exponentielles. Le fer en est un exemple précis et la production de manganèse est en augmentation constante. Les perspectives d'exploitation sont multiples : forestière, hydrocarbures, etc. Comment envisagez-vous transporter ces matériaux alors que le Transgabonais est déjà au maximum de ses capacités? Des investisseurs sont-ils susceptibles d'être intéressés par la construction d'une double voie ?

Il faut se souvenir que l'équipement dont nous disposons aujourd'hui était initialement prévu pour répondre aux besoins du transport des voyageurs et des produits forestiers. Dès cette époque, les opérateurs miniers se sont multipliés et ont considérablement densifié leur production respective. Leurs capacités à produire en font les pourvoyeurs des richesses du pays, par voie de conséquence, ils ont des besoins d'affrètement jusqu'au port d'Owendo et utilisent le Transgabonais. Outre les opérateurs miniers, il faut considérer les forestiers et tous les afflux de marchandises comme le sucre, l'huile, etc. sans oublier les passagers. Dans un premier temps, nous consolidons la voie en remplaçant les traverses en bois par des traverses en béton bibloc et les rails par des rails beaucoup plus résistants (pas-

sage du rail U 50 à U 60), capables de supporter un poids important. Une grande partie de ces travaux est réalisée : remplacement de 287 km sur 650 km en traverses bibloc; réalisation de 10 km de voies de contournement; pose de rails U60 prioritairement sur les zones d'urgence, soit 11 km Owendo-Essassa et 29 km Ndjolé-Otoumbi.

Cela dit, nous étudions un certain nombre de variantes pour répondre à la demande croissante. L'une d'elles a particulièrement retenu l'attention. Il s'agit de développer une voie complémentaire à la voie existante, en la doublant parfois. Une alternative est aussi à l'étude : créer une voie jusqu'à Port-Gentil. La profondeur du port permet d'accueillir des bateaux qui ne peuvent accoster à Libreville. Donc, en parallèle, la création d'un port minéralier à Port-Gentil constitue également l'une des perspectives.

EE Quels sont les plans de financement pour de telles réalisations ?

En cette fin d'année 2023, nous sollicitons une réflexion globale avec les opérateurs concernés pour adapter la capacité de transport à la capacité de production. Cette dimension conjoncturelle intégrera aussi les études d'impact environnemental chères à notre pays, notre positionnement en témoigne. Ces éléments nous permettront de préparer des plans de réalisation, de les évaluer et de trouver les financements auprès de bailleurs de fonds tels que l'AFD, qui est notre partenaire, et nous tourner vers la Banque africaine de dévelop-



pement qui est particulièrement concernée par ces sujets, vers la SFI qui est une annexe de la Banque mondiale avec qui travaille la Setrag. Si tous ces paramètres sont réunis, nous sommes en mesure d'ambitionner être opérationnels avant 2030.

EE Cette ligne de chemin de fer unique qui traverse le Gabon est multimodale. Comment la cohabitation de plusieurs opérateurs ferroviaires sur un même réseau s'articule-t-elle afin de garantir à tous un accès équitable? Quelles méthodes employez-vous pour répondre favorablement aux besoins de chacun d'entre eux ?

Les autres acteurs de la voie Comilog, Citic Dameng, Gabon Nouvelle Mining sont essentiellement des miniers. Rappelons que tous leurs transports sont gérés par la Setrag, dont le

défi est de restaurer la capacité de la voie afin d'augmenter la capacité des sillons et la capacité de transport compte tenu du programme d'augmentation des capacités de transport (PACT). Dans ce contexte, l'ARTF veille à la répartition équitable des sillons pour chaque opérateur dans le cadre des missions d'arbitrage du régulateur. Comme toute structure, l'ARTF est engagée dans une dynamique opérationnelle de restructuration et de restauration des instruments administratifs, financiers et réglementaires, y compris pour permettre la prise en compte des conditions améliorées du voyageur. Le défi est également hautement sécuritaire à travers la mise en exécution des normes réglementaires qui tiennent compte du régime des sanctions et du régime gabonais de sécurité ferroviaire.

EE À l'issue de la dernière assemblée générale, le Président de l'UIC a développé ses propos en commençant par le préambule reproduit ci-dessous. Nous nous permettons de l'utiliser pour conclure cette interview.

«Nous travaillons à une Afrique dotée, à l'horizon 2040, d'un système de transport ferroviaire, fiable, viable, efficace et abordable, respectueux de l'environnement, capable de promouvoir, en complémentarité avec les autres modes de transport, le développement socio-économique et l'intégration régionale tout en contribuant à un meilleur positionnement du continent au niveau mondial. Nul doute que le développement de notre continent demeure intimement lié à l'éclosion d'infrastructures de transport de qualité à même de répondre aux aspirations de nos pays et aux besoins croissants en matière d'écomobilité.» ●

BILAN 2022 DES OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LA SETRAG ACCÉLÉRATION DES TRAVAUX DU PROGRAMME DE REMISE À NIVEAU DE LA VOIE ET RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DE LA SETRAG

Le nombre de passagers et le volume de fret transporté par la Setrag sont en amélioration constante, permettant de réaliser un chiffre d'affaires de 90,8 milliards de F CFA en 2022, soit une hausse de 5 % par rapport à 2021. L'entreprise a accéléré les travaux de remise en état de la ligne et initié de nouveaux programmes RSE.

En 2022, la Setrag a transporté 248 255 passagers contre 226 976 en 2021, soit une croissance de 9%. Cela s'est traduit par une hausse du chiffre d'affaires de 10 %, qui affiche 6,7 m^{ds} de F CFA en 2022.

Le Transgabonais, vecteur de développement de l'économie nationale, a permis une progression de l'activité fret de 11 % en tonnage, soit 10,9 MT en 2022, et de 4,6 % en chiffre d'affaires hors taxes, soit 84,1 m^{ds} F CFA.

Les hydrocarbures transportés en 2022 ont connu une augmentation de 4%. Le trafic minier se démarque avec 10,3 MT transportés. Il a progressé de 13 % par rapport à 2021.

Les autres frets ont enregistré une baisse liée principalement à la faible capacité du parc de locomotives vieillissant, qui a été renouvelé en 2023 grâce à la livraison de 6 locomotives neuves de grande puissance afin d'augmenter significativement la capacité de transport.

En matière de sécurité au travail des collaborateurs et des sous-traitants, les résultats sont stables, avec un taux de fréquence 2 (TF2) de l'entreprise de 1,1 en 2022.

L'accélération de la modernisation et de la sécurisation du chemin de fer au travers du programme de remise à niveau (PRN) bâti avec les autorités gabonaises se poursuit. 238 kilomètres de voies ont pu être remis à niveau en 2022, ce qui permet une gestion plus sécurisée des circulations de trains dans les zones déjà renouvelées en traverses béton et rails de 60 kg/m. 25 km de zones instables identifiées depuis la création du chemin de fer comme zones présentant de fortes instabilités du sol ont été traités sur une première phase de 40 km et permettent de circuler en toute sécurité sur une portion de 150 km de la voie ferrée.

L'entrée au capital de la Setrag de Méridiam à hauteur de 40% et de l'État gabonais à 9% a apporté une solide expertise en matière de gestion d'infrastructures ferroviaires.

La mise en service d'équipements majeurs a permis d'accélérer les travaux sur les chantiers de remplacement des traverses. La «SMD 80», qui est une véritable usine mobile, a fortement contribué à l'accélération du remplacement des traverses. La soudeuse électrique, quant à elle, a considérablement diminué le temps nécessaire à la consolidation du rail, avec un gain de 75 % du temps d'intervention de soudage de rail et avec une qualité supérieure par rapport aux anciennes techniques.

Pour faire face à la problématique du sous-dimensionnement du rail à l'origine des incidents récurrents, un nouveau chantier a été lancé par la Setrag pour le remplacement progressif du rail de 50 kg/m actuel par celui de 60 kg/m qui répond davantage aux enjeux de renforcement de sécurité ferroviaire et à l'augmentation des capacités du transport de fret.

La demande sans cesse croissante de capacité de transport par rail formulée par les opérateurs économiques et par l'État dans le cadre des projets d'envergure qu'il porte a conduit à la mise en place d'une étude nommée «Plan d'augmentation des capacités du chemin de fer» (PAC). Ce projet permettrait de transporter 29 MT à l'horizon 2030.

Le 24 décembre 2022, le transport ferroviaire a été brutalement interrompu à la suite d'un glissement de terrain qui a emporté 900 mètres de voie et un viaduc long de 72 mètres au PK 333, entre Booué et Offoué. Près de 350 agents de la Setrag, de Comilog et leurs sous-traitants ont été mobilisés pendant 2 mois pour remettre la voie en état, consolider ses abords et rétablir la circulation des trains.

La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), l'un des axes prioritaires de la Setrag, a fait l'objet d'une forte attention en 2022.

Les travaux de construction de l'hôpital de Booué ont été lancés et les entreprises adjudicatrices sont à l'œuvre pour ériger le nouvel édifice destiné aux populations de la localité et de ses environs. Cet établissement disposera d'une offre de soins moderne et sera équipé de plateaux techniques de dernière génération. C'est un investissement de 800 millions de F CFA destiné aux communautés du rail.

Une campagne de consultations ophtalmologiques qui a touché plus de 1000 patients, avec distribution de lunettes, a été organisée dans la commune de Ntoun, avec le soutien de partenaires.

Deux campagnes de sensibilisation ont été organisées. La première, qui portait sur la lutte contre le paludisme, a permis de

toucher plus de 400 personnes et s'est achevée par la distribution de moustiquaires imprégnées. La seconde, qui concernait la lutte contre le tabagisme et la drogue en milieu scolaire, a sensibilisé 700 jeunes apprenants. Enfin, le CES d'Awoungou a bénéficié d'un don important en médicaments et matériel médical pour l'ouverture de son infirmerie au service de 2500 élèves.

Engagée en faveur de la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) en milieu professionnel et au sein des communautés riveraines du chemin de fer, la Setrag a signé une convention avec l'observatoire des droits des femmes et de la parité (Odefpa) dont les agents sensibilisateurs ont sillonné les 648 km de voie dans le cadre d'une caravane pour former communautés, salariés et autorités locales.

En 2023, les équipes de la Setrag ont accéléré la modernisation de la voie dans le cadre du programme de remise à niveau et du plan d'augmentation des capacités de transport. L'arrivée des nouvelles locomotives permettra d'augmenter les volumes de transport du fret au profit des populations et des industries installées dans les 5 provinces que traverse le Transgabonais ●

75 ANS DE COOPÉRATION ENTRE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET LE GABON UNE COLLABORATION PÉRENNE

Au fil de ses 75 ans d'histoire commune avec le Gabon, l'AFD s'est affirmée comme un partenaire technique et financier majeur du pays au service de l'amélioration des conditions de vie des populations, dans un partenariat entre le Gabon et la France qui vise à favoriser un modèle de développement inclusif, créateur de valeur et respectueux de l'environnement.

Par la Rédaction

● Appui aux secteurs de l'éducation et de la santé

Depuis près de 15 ans, l'AFD contribue à l'amélioration de l'accès des populations gabonaises à une offre d'éducation et de santé de qualité. En matière d'éducation, elle est impliquée depuis 2016 dans l'amélioration de l'enseignement du second cycle par le biais du Projet d'investissement dans le secteur éducatif gabonais (PISE) qui a permis à ce jour la construction et/ou la réhabilitation de 15 établissements de proximité dans le Grand Libreville.

Ce partenariat a aussi permis la rédaction d'une politique nationale de maintenance des établissements scolaires et d'une autre sur la formation continue des enseignants, la formation de plus de 300 personnels éducatifs et la production des premiers bulletins statistiques de l'éducation.

Sur le plan de la santé, le Projet d'appui au secteur santé (PASS 1 et 2) a permis en 15 ans la remise à niveau de 19 structures de santé, en se concentrant sur les provinces disposant des indicateurs de santé les plus faibles. Ces projets ont aussi permis la mise à jour de pratiques médicales et managériales suivant les standards internationaux, la formation de plus de 400 personnels de santé, la conception d'une application de gestion en RHS (ressources humaines en santé) et de 14 documents stratégiques et opérationnels de santé publique.

● Protection de la biodiversité et soutien à la société civile

L'AFD s'est historiquement mobilisée au Gabon pour la préservation de ce patrimoine à travers l'accord de conversion de dettes signé en 2008 et doté d'environ 60 millions d'euros (environ 40 m^{ds} de F CFA). Les projets financés ont soutenu l'aménagement forestier,

notamment certifié, et la filière bois. Ils ont également renforcé la politique de conservation du Gabon en contribuant à la gestion du conflit homme-éléphant et à la connaissance des ressources naturelles des parcs autour de Libreville.

Ce travail se poursuit avec une recherche d'équilibre entre développement économique, préservation des ressources naturelles et respect des droits des populations. Avec le soutien financier du CAFI, l'AFD apporte son appui technique pour le développement d'un plan national d'affectation des terres et d'un système national d'observation des ressources naturelles et des forêts. Ces outils nationaux permettront d'atténuer la déforestation et d'encadrer l'expansion de secteurs économiques clés (agriculture, forêts, mines, pétrole, infrastructures, etc.).

● Développement des infrastructures et redynamisation du secteur privé

Le développement passe aussi par la production et la circulation de ressources. Au fil des années, l'AFD a ainsi accompagné plusieurs projets d'infrastructures routières (notamment la route Ndjolé-Médoumane ou le

pont Libreville-Owendo) et se concentre aujourd'hui sur le secteur ferroviaire.

S'agissant du programme de remise à niveau du Transgabonais, une infrastructure ferroviaire indispensable à la circulation des ressources du Gabon et au désenclavement des populations, notamment du troisième bassin de population du pays (Franceville – Moanda – Mounana), un partenariat a été signé entre la République gabonaise, propriétaire du Transgabonais, et l'AFD pour un prêt de 93 millions d'euros (environ 60 m^{ds} de F CFA), en vue d'en assurer la pérennité.

Ce prêt a permis d'acquiescer un nouveau train de voyageurs, de réhabiliter les gares en ligne et le centre de formation, et de construire des logements pour les agents de la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag). Ce prêt permettra aussi bientôt de financer la réhabilitation de plusieurs ouvrages d'art et la sécurisation de passages à niveau.

Filiale du groupe AFD dédiée au secteur privé, Proparco est actuellement active au Gabon via des projets clés. Outre le financement de la Setrag, Proparco a effectué un financement corporate en faveur de la cimenterie Cimaf. L'AFD a également apporté un appui budgétaire de 270 millions d'euros (environ 176 m^{ds} de F CFA) versés entre 2017 et 2022 pour contribuer aux réformes engagées dans le cadre des programmes du Fonds monétaire international (FMI).

● Appui à la société civile et partage des savoirs

Plusieurs organisations de la société civile bénéficient de l'appui financier de l'AFD dans le cadre de leurs activités au Gabon. Parmi elles,



Marie Sennequier, directrice de l'AFD au Gabon.

on peut citer WWF Gabon qui mène des projets de protection de la biodiversité, l'association Solidarité internationale qui assure l'insertion socio-économique des jeunes femmes vulnérables, l'Ogooué Labs qui forme de jeunes Gabonais aux métiers du numérique et l'association Yemali, lauréate de l'appel à projets « Sport en commun » de l'AFD.

En plus des financements apportés, la coopération entre l'AFD et la République gabonaise se construit avec des professionnels gabonais engagés qui mettent leur expertise à profit pour répondre au mieux aux enjeux du développement du pays. À cette fin, l'AFD organise le partage de connaissances et de savoir-faire au sein du campus AFD, anciennement appelé Cefeb. Elle a déjà accueilli à Marseille plus de 200 professionnels gabonais. Grâce à leur implication, beaucoup d'entre eux ont accédé à de hautes fonctions.

D'hier à aujourd'hui, c'est au service de l'amélioration des conditions de vie des populations que le groupe AFD accompagne le Gabon dans la conception et la mise en œuvre de projets de développement. Un bilan que Marie Sennequier, apprécie à sa juste valeur. Elle a conclu son propos en saluant ses équipes: «En 75 années, beaucoup de projets ont déjà été réalisés. C'est une grande fierté pour toute l'équipe AFD de Libreville d'avoir été et d'être un partenaire de projets majeurs du Gabon. Ce travail se poursuit ensemble avec rigueur et professionnalisme» ●

Chiffres clés :

681 millions d'euros engagés depuis 2012, soit plus de 443 m^{ds} de F CFA.

18 000 élèves bénéficiaires de 243 salles de classe construites et 74 réhabilitées depuis 2021.

46 000 personnes bénéficiant de 8 hôpitaux départementaux réhabilités.



C'est NOËL



39.500^F
36.500^F

143.000^F
135.000^F

77.950^F
72.950^F

84.000^F
79.000^F

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération
* Offre disponible pour une durée limitée ou jusqu'à épuisement du stock promotionnel

Carrefour

— PRIX IMPORT —

INTERVIEW DE MADAME DANIELLE BIWAOU, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GABON

QU'EST-CE QU'UNE CHAMBRE DE COMMERCE

À l'international, les règles générales, les objectifs et les statuts d'une Chambre de commerce sont sensiblement identiques. C'est une institution publique dirigée par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs et financée par des fonds publics et privés. Son but est d'accueillir et d'aider les entreprises à s'implanter, quelles qu'elles soient, industrielles ou commerciales. Elle a pour mission de favoriser le développement du tissu économique, d'apporter son appui en termes d'information et de formation. Elle répertorie les entreprises et crée un lien entre elles. Elle joue un rôle important en participant activement aux instances politiques régionales et nationales afin de promouvoir le commerce local auprès des pouvoirs publics. Madame Danielle Biwaou occupe le poste de directrice générale à la Chambre de commerce du Gabon depuis six ans. Nous l'avons rencontrée et elle a accepté de répondre à quelques questions.

Par Anne-Marie Jobin

EE Madame Biwaou, à la lecture de ce qui précède, considérez-vous que la Chambre de commerce du Gabon répond à ces obligations qualifiées d'internationales?

Merci de la tribune que m'offre votre journal. Avant de répondre à votre question, il me plaît de rappeler ici les missions d'une Chambre de commerce. En effet, sur un plan purement historique, les Chambres de commerce ont généralement des missions similaires partout où elles existent, à quelques exceptions près. À l'instar des missions traditionnelles de représentation, de défense des intérêts des opérateurs économiques de leur ressort, de consultation et de promotion des investissements, les Chambres de commerce assurent des missions d'information (centre de formalités des entreprises), de formation (écoles consulaires), d'appui aux entreprises et de développement de territoires.

En ce qui concerne la Chambre de commerce du Gabon, les missions décrites ci-dessus sont, entre autres, contenues dans le décret n° 728 portant réorganisation de l'Institution.



Bien que ces projets n'aient pas encore vu le jour du fait de tensions budgétaires, ils restent d'actualité.

La mission d'information est relativement effective. Nos membres reçoivent régulièrement des informations via les canaux tels que WhatsApp et l'e-mailing, mais également en présentiel lorsqu'ils se déplacent. D'autres informations sont publiées sur nos pages des réseaux sociaux et s'adressent à un public plus large. Il faut reconnaître que des efforts restent à faire afin d'optimiser la relation entre nos ressortissants, nos membres, nos usagers et nous. Nous y travaillons.

Sur le plan de la formation, dans un passé relativement récent, la Chambre assurait cette mission à travers ses écoles consulaires à Libreville, Port-Gentil et Franceville. La mandature 2011-2015, soucieuse de redonner une nouvelle orientation à ces écoles qui étaient réduites à la formation en bureautique et comptabilité pour l'obtention des diplômes d'État de type CAP, BEP et BP, en a initié la réforme pour en faire des établissements supérieurs dont les programmes de formation répondraient mieux aux besoins des entreprises. L'idée était de créer une école consulaire à trois pôles : un institut de développement des compétences, une école de commerce et une école d'ingénieurs liée aux métiers du numérique.

Bien que ces projets n'aient pas encore vu le jour du fait de tensions budgétaires, ils restent d'actualité et devraient, lorsqu'ils seront mis en œuvre, augmenter l'offre produits à proposer aux membres et une



source de revenus supplémentaire pour la Chambre de commerce du Gabon.

Pour l'heure, la formation est pratiquée sous la forme de séminaires de renforcement de capacités qui s'organisent en moyenne une à deux fois par trimestre.

L'appui aux entreprises est l'un de nos cœurs de métiers. Il prend diverses formes : écoute, conseils, orientation, mise en relation, organisation de missions de prospection à l'étranger, rencontres B2B, organisation de foires, d'expositions, coopération économique et commerciales avec d'autres chambres sœurs, mais aussi avec d'autres partenaires, etc.

Nous recevons en moyenne par semaine une vingtaine d'opérateurs, porteurs de projets et autres usagers dont les intérêts concernent la recherche d'information, la mise en relation, la recherche de financements ou les demandes d'établissement de certificats d'origine.

Dans le cadre de sa mission d'aménagement et de développement des territoires, la Chambre de commerce du Gabon a marqué sa présence sur l'ensemble du pays grâce à ses délégations provinciales pour faciliter l'installation des opérateurs qui souhaitaient s'y établir et créer l'activité économique dans ces régions.

Ensuite dès le début des années 70, elle a procédé à la mise en place et à la gestion des installations portuaires et aéroportuaires, notamment les ports mûles de Libreville et de Port-Gentil, les hangars de l'aéroport de Libreville, les entrepôts frigorifiques

Danielle Cibelle Biwaou
Directrice générale
de la Chambre de commerce du Gabon

Native de Libreville, Danielle Cibelle Biwaou est l'actuelle directrice générale de la Chambre de commerce du Gabon.

Elle a débuté sa carrière en 2004 comme responsable commerciale d'une PME qui commercialisait des solutions de communication VSAT avant d'intégrer le service économique de l'ambassade de France au Gabon où elle a passé près de 7 ans comme attachée sectorielle puis de devenir responsable de l'antenne Ubifrance (Business France). Entrée à la Chambre de commerce du Gabon en septembre 2012, elle y a occupé successivement les fonctions de chef de service appui aux entreprises et de chef de service relations internationales et partenariats, avant d'être promue directrice générale en novembre 2017, devenant ainsi la première femme à occuper ce poste depuis la création de l'Institution en 1935.

Titulaire d'une maîtrise en administration des affaires obtenue au sein du 1^{er} groupe d'enseignement supérieur privé au Gabon – groupe HECI de Libreville –, elle a complété sa formation par des stages et autres formations qualifiantes, notamment à Paris, à la direction générale du Trésor public pour les activités régaliennes, et à Business France. Elle postule actuellement pour un MBA.

Dans le cadre de ses fonctions à la Chambre de commerce, elle a contribué à la rédaction de plusieurs accords bilatéraux et initié différents partenariats avec les Chambres de commerce sœurs d'autres pays, au bénéfice des adhérents de l'Institution. Elle a collaboré aux travaux de commissions mixtes bilatérales et participe à plusieurs comités de pilotage de projets gouvernementaux avec les partenaires techniques et financiers. Elle représente régulièrement la Chambre de commerce du Gabon lors de rencontres nationales, régionales, continentales et internationales et a initié plusieurs manifestations à caractère événementiel : foires commerciales, expositions-ventes, vernissages, foire de l'Indépendance, marché de Noël, etc.

Enfin, elle est passionnée de cuisine et de gospel et s'adonne à des activités à caractère caritatif. Elle est aussi membre actif de plusieurs associations, notamment celle des anciens élèves du lycée national Léon Mba.

à Libreville, Owendo, Port-Gentil, Mvengué, Bakoumba et bien d'autres, dans l'optique de faciliter les transactions commerciales des entreprises.

Aujourd'hui, cette présence est réduite aux seules provinces de l'Ogooué-Maritime et du Haut-Ogooué qui jouent davantage le rôle d'antennes administratives que celui de

pôles de développement des entreprises. De plus, ce patrimoine disséminé à travers le pays oblige, du fait de son état de vétusté, un inventaire exhaustif en vue de sa restauration. Cela nécessitera des moyens importants et un plan de réhabilitation à court, moyen et long terme qui permettra d'augmenter la part des ressources propres.

EE Comment la Chambre de commerce du Gabon est-elle financée ?

L'article 71 du décret n° 0728/PR/MECIT du 21 juin 2011 portant réorganisation de la Chambre de commerce indique que les ressources de la Chambre sont composées, dans l'ordre, de la subvention de l'État, des ressources propres, des emprunts, des dons et legs.

Le mode de financement par la subvention via le budget de l'État apparaît donc comme la première source de financement. Or, entre 2011 et 2023, lesdites subventions ont connu une baisse de plus de 85 %, fragilisant, voire paralysant certaines de ses activités ainsi que le fonctionnement optimal de l'Institution. Ce mode de financement a montré ses limites tant dans le montant alloué que dans les activités qu'il couvre. Par ailleurs, le budget d'investissement étant inexistant, il arrive qu'une partie des revenus propres soit utilisée pour réhabiliter certains bâtiments en location qui sont vieillissants. Cette situation perturbe et affecte fortement la trésorerie.

Les fonds propres de la Chambre, quant à eux, sont composés des revenus issus de la location de ses bâtiments, dont la plupart sont en état de délabrement ou squattés.

Dans le cadre de la réforme de l'Institution, il est plus que nécessaire de se pencher sur la question d'un financement pérenne. Grâce à certains mécanismes, notamment le financement par voie fiscale tel que pratiqué jusqu'en 1994, la Chambre pourrait enfin recouvrer son autonomie financière et assurer pleinement ses missions de service public. Ce mécanisme repose sur des quotités prélevées sur des impôts, taxes et redevances sur l'activité économique des entreprises, comme cela se passe couramment dans les autres Chambres sœurs.

EE Combien comptez-vous d'entreprises dans vos livres? Quel est le secteur prédominant ?

Toutes les entreprises légalement constituées, soit plus de 60000 selon le dernier recensement des entreprises, sont membres de la Chambre de commerce selon le décret qui la réorganise. En pratique, 473 entreprises sont inscrites sur notre fichier consulaire après avoir fait acte volontaire d'adhésion entre 2022 et 2023. Celles-ci sont réparties dans les 5 sections qui composent la Chambre de commerce (voir tableau).

On note une prédominance des entreprises dans la section Services, suivie de la section Artisanat et Métiers dans laquelle on retrouve plusieurs PME du BTP. Ce fichier consulaire a une représentativité nationale puisqu'il intègre également les entreprises sises en province.



La Fédération des entreprises du Gabon reste un partenaire privilégié de la Chambre, car ses membres représentent près de 90 % du PIB.

EE Quel est le nombre d'agents travaillant à vos côtés? Quelles sont leurs missions ?

La Chambre de commerce du Gabon tourne à effectif très réduit. La structure organisationnelle actuelle n'est pas optimale. Outre l'assemblée générale, le bureau et la direction générale, elle est composée de deux délégations provinciales et de différents services qui animent l'activité au quotidien. En premier lieu vient l'appui aux entreprises dont la mission est d'accompagner les porteurs de projets ainsi que les entreprises par le conseil et l'orientation, par des entretiens, des séminaires de formation, des rencontres B2B entre entreprises locales et étrangères, des missions d'entreprises locales à l'étranger et d'entreprises étrangères vers le Gabon, etc. Ce service assure également la gestion du fichier consulaire des ressortissants et l'adhésion des membres.

Ensuite, le service des relations internationales et des partenariats est chargé du suivi et de l'animation de la coopération entre la Chambre de commerce et ses différents partenaires, mais aussi du suivi d'événements au niveau local et international dont les membres de la Chambre sont informés afin de susciter leur éventuelle participation. Le service animation économique et études est chargé de l'élaboration de notes d'information d'ordre commercial, économique, statistique qui sont diffusées auprès de nos membres et sur nos plateformes d'information. Le service comptabilité est un service support qui assure la comptabilité, produit les états financiers et assure le suivi des comptes. De même, le service des ressources humaines assure la gestion du personnel. Enfin, le service communication et information a pour mission de donner de la visibilité à l'Institution, aux activités qu'elle organise et aux projets qu'elle porte à travers nos différents canaux de diffusion de l'information.

C'est donc un vingtaine d'agents, tous de droit privé qui y travaillent, répartis entre Libreville, Port-Gentil et Franceville. Au moment de la dévolution au secteur privé en 2011, la Chambre a hérité d'une partie du personnel de l'ancienne Chambre dont le plan social initié par l'État n'a pas été totalement liquidé. L'équipe actuelle est complétée par de jeunes stagiaires et des prestataires.

REPRÉSENTATION DES ADHÉRENTS PAR SECTION 2022-2023			
N°	SECTION	NOMBRE D'ADHÉRENTS PAR SECTION	%
1	ARTISANAT ET MÉTIERS	114	24,10
2	INDUSTRIE ET MINES	11	2,33
3	AGRICULTURE, PÊCHE, ÉLEVAGE ENVIRONNEMENT, EAUX ET FORÊTS	61	12,90
4	COMMERCE	89	18,82
5	SERVICES	198	41,86
TOTAL		473	100

Source : Chambre de commerce du Gabon

L'humain étant au centre des organisations, la Chambre ne pourra remplir ses missions que par le recrutement urgent de nouveaux profils composés d'experts en commerce, en industrie, en intelligence économique, en appui aux entreprises, en agriculture, services, etc., qui compléteront l'équipe et assureront les activités.

EE Organisez-vous des formations? Si oui, vous appuyez-vous sur des mentors locaux ?

Comme mentionné plus haut, les formations que nous organisons prennent la forme de séminaires de sensibilisation et d'information à l'endroit des membres adhérents ou non, grâce à l'appui de nos partenaires tels que la Cpccaf, l'Ogapi, l'Agasa, l'Onec, l'ANPI ou la Banque mondiale dans le cadre de projets et programmes précis (PDIL2). D'ailleurs, courant décembre, nous avons programmé une formation avec un partenaire dans le domaine de la peinture industrielle qui s'adresse aux PME du secteur du bâtiment.

EE Une connexion étroite vous lie à la FEG, la Fédération des entreprises gabonaises. Quelles relations entretenez-vous ?

Il y a effectivement un lien historique entre la Chambre de commerce et la FEG. La plupart des grandes entreprises qui la composent ont été créées à la Chambre de commerce et animaient l'activité avant et après les Indépendances. Aujourd'hui encore, la FEG et la Chambre gardent cette relation privilégiée, car elles sont engagées dans la même bataille : celle de la représentation et de la défense des intérêts des entreprises et de leur développement dans un climat favorable encadré par l'action des pouvoirs publics.

Cependant, il faut préciser que ces deux organisations sont distinctes au titre de leurs missions et de leur statut respectif, l'une ayant un caractère institutionnel du fait de son statut d'établissement public et l'autre relevant totalement du secteur privé, avec une action orientée uniquement vers ses membres (FEG).

Au demeurant, toutes les entreprises légalement créées au Gabon sont membres de la

Chambre de commerce. Il va de soi que celles affiliées à la FEG et d'autres organisations patronales et syndicales en sont également membres. L'heure étant au regroupement, nous encourageons les entreprises à adhérer partout où leurs intérêts sont pris en compte.

La Fédération des entreprises du Gabon reste un partenaire privilégié de la Chambre, car ses membres représentent près de 90 % du PIB. Elle peut donc servir de moteur aux PME/PMI qui ont besoin d'être appuyées par des entreprises nanties davantage d'expérience et d'expertise sur le marché et créer ainsi des synergies.

EE Qu'en est-il de l'ANPI ?

Par ses missions, l'ANPI est un partenaire de fait de la Chambre de commerce, car nos activités s'emboîtent et sont complémentaires. De plus, la Chambre de commerce est membre du conseil d'administration de l'ANPI. Il existe un lien statutaire entre nos deux Institutions.

Aussi, bien qu'en général les activités de création des entreprises se fassent au sein des Chambres de commerce via leurs centres de formalités des entreprises, il n'en demeure pas moins que l'ANPI assure tout aussi bien ce rôle. Il est cependant prévu de créer un pont entre les deux institutions par la signature d'une convention de partenariat pour mutualiser nos efforts afin d'accompagner et de favoriser au mieux nos entreprises.



Des changements sont déjà visibles pour les institutions touchées par la vague du CTRI. La Chambre de commerce du Gabon attend son tour...

EE Vous dépendez des pouvoirs publics. Avez-vous noté un changement depuis le 30 août 2023 ?

Depuis le 30 août 2023, le paysage institutionnel de notre pays est en voie de changement. Dans la feuille de route remise par le chef de l'État, Brice Clotaire Oligui Nguema, au Premier ministre Raymond Ndong Sima, la restauration des institutions occupait la première place. Cela signifie que toutes les institutions, dont la Chambre de commerce fait partie, sont dans le champ de mire de cette restauration. Des changements sont visibles pour les institutions déjà touchées par la vague du CTRI. La Chambre de commerce du Gabon attend son tour... Mais dans l'intervalle, nos activités se poursuivent dans un esprit de changement positif.

EE Madame Biwaou, vous qui êtes en place depuis six ans, que suggèreriez-vous pour que cette Chambre de commerce soit plus efficiente ?

Redynamiser la Chambre de commerce revient à : restaurer la gouvernance, soit par la mise en place d'un comité de transition pour assurer les affaires courantes avec une feuille de route conjointement validée par les pouvoirs publics et le secteur privé, soit par l'organisation d'élections pour disposer d'une nouvelle assemblée générale et d'un bureau d'élus ; réviser les textes constitutifs de la Chambre de commerce (en l'occurrence le décret 728) ; développer une offre de produits et services adaptée aux entreprises ; recruter du personnel formé aux métiers et activités spécifiques de la Chambre qui sera réparti sur l'ensemble des délégations provinciales, et assurer le renforcement de ses capacités ; renforcer la coopération bilatérale (entre les chambres sœurs) et multilatérale (différents partenaires au développement) ; réactiver toutes les représentations provinciales qui assureront le relais des activités de Libreville et créer la proximité avec les entreprises qui y sont installées ; déployer l'offre de formation selon la vision de la mandature 2011-2015 ; opérationnaliser urgemment les projets de Centre de gestion agréé, de Bourse de sous-traitance et de Centre d'arbitrage de médiation et de conciliation en dotant ces outils de fonds d'amorçage pour démarrer leurs activités ; définir et acter le meilleur mécanisme de financement pérenne de la Chambre pour garantir une contribution au développement des entreprises et une pérennité des activités ; créer un incubateur pour les jeunes au sein de la Chambre de commerce et dans ses délégations provinciales ; procéder à un audit du patrimoine de la Chambre et mettre en place un plan de réhabilitation à court, moyen et long terme ; régler les dettes, dont la dette sociale.

Oui il y a beaucoup à faire, mais je reste positive ●

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE TECH241

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DES NTIC POUR PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE GABONAISE

Le syndicat des entreprises technologiques du Gabon, TECH241, présidé par Monsieur Loïc Kapitho a tenu sa 1^{re} assemblée générale à l'issue de laquelle une convention de partenariat a été co-signée avec Madame Laurence Mengue-Me-Nzoghe épouse Ndong, ministre des Nouvelles technologies de l'information et de la Communication.

Par Anne-Marie Jobin

Libreville, le 14 novembre 2023. À l'occasion de la tenue de la 1^{re} assemblée générale du syndicat des entreprises technologiques du Gabon, les patrons et experts de la tech gabonaise se sont réunis au Radisson Blu pour valider leur plan d'action 2023-2025, formaliser le processus d'adhésion des nouveaux membres et signer une convention de partenariat avec le ministère des NTIC et de la Communication.

La Tech241 rassemble 22 entreprises qui représentent un chiffre d'affaires de plus de 2 mds de F CFA et emploient plus de 200 salariés dans des domaines aussi variés que la fintech, l'e-commerce, l'internet des objets, l'e-santé, l'éducation, le cloud et le développement d'applications métiers.

Les acteurs de la Tech241 entendent valoriser leur savoir-faire, promouvoir les meilleurs standards, valoriser les statistiques et contribuer à la formation continue. C'est cette approche contributive et cette concertation multiforme qui ont motivé la mise en place d'une convention qui identifie Tech241 comme une voix de référence dans le domaine de l'économie numérique.

La ministre des NTIC a décliné les principaux chantiers de son département ainsi que «le fort potentiel de création de valeurs et d'emploi de cette économie en particulier. Cette convention reflète l'engagement des plus hautes autorités gabonaises encourageant le développement de l'économie numérique résiliente, faisant la part belle aux entreprises locales».

Cette signature marque donc le début d'une collaboration que Loïc Kapitho, président de Tech241, «souhaite pérenne et fructueuse au service de l'écosystème technologique et numérique gabonais».

Les prochaines rencontres devraient permettre aux membres de Tech241 de prendre part aux chantiers décisifs du ministère des NTIC, dont le plus imminent relatif à la mise en place du Code du numérique. Tech241 a l'ambition de contribuer à faire du Gabon un pôle d'excellence



en matière de technologie, de numérique et de transformation digitale des marchés d'ici 2030.

Le discours de Loïc Kapitho, président de Tech241 et chef d'entreprise, ne manque pas de profondeur. En voici quelques extraits.

«Un inventeur de génie a dit un jour que la vision sans l'exécution est une illusion. Je veux croire que l'illustre présence de notre ministre de tutelle aujourd'hui atteste que nous avons passé le cap de la vision pour entamer celui de l'exécution.

C'est avec une joie profonde que je vous accueille en cette journée mémorable marquant le début d'une nouvelle ère pour notre association. L'éclat de cette assemblée générale, rehaussé par la présence bienveillante du ministre de l'Économie numérique, témoigne de l'importance stratégique qu'accorde le Gouvernement au développement de notre secteur.

Je vous invite humblement à regarder autour de vous et à vous laissez imprégner par la diversité dynamique qui caractérise notre assemblée. Plus de 20 membres passionnés se tiennent ici, non seulement comme individus, mais

comme les maillons d'une chaîne collective représentant un chiffre d'affaires à la fois modeste et impressionnant de plus de 2 mds de F CFA et employant plus de 220 personnes. Ces entreprises opèrent dans des domaines aussi variés que la fintech, l'e-commerce, la santé, la télématique, l'IoT, le cloud, et les saas-métiers*, illustrant parfaitement la richesse et la vitalité de notre écosystème technologique. Aujourd'hui, nous ne sommes pas simplement des acteurs de la tech : chacun de nous est appelé à être un artisan du changement, à tracer la voie vers un écosystème qui transcende les limites de l'excellence. Prenons exemple sur les succès du Kenya et des pays d'Afrique de l'Ouest, et posons les jalons qui positionnent le Gabon en tant que leader régional.

Nous croyons que cette ambition est à notre portée et c'est là toute la raison d'être de Tech241, c'est-à-dire de contribuer à faire du Gabon un pôle d'excellence en matière de numérique et de transformation digitale des marchés d'ici 2030. Selon une étude de la Banque mondiale intitulée «L'avenir du travail en Afrique» et publiée en 2022, le secteur numérique pourrait créer jusqu'à 25

millions d'emplois sur ce continent d'ici 2025. Ces emplois seront créés dans une variété de domaines, notamment les technologies de l'information et de la communication (TIC), les services numériques, l'économie créative et le commerce électronique. L'étude a identifié les pays africains à même de créer le plus d'emplois numériques avec des locomotives telles que le Nigeria, le Sénégal et le Ghana en Afrique subsaharienne. Ces pays ont une population importante, un taux de croissance économique élevé et une infrastructure numérique en développement. Notre pays partage certaines de ces conditions, aussi notre rêve est-il que le Gabon soit cité parmi les réussites de demain, car nous en sommes convaincus, nous en avons le potentiel.

Pour tirer parti de l'opportunité de créer des emplois numériques, le Gabon doit investir dans l'éducation et la formation de compétences numériques. Il est indispensable aussi de mettre en place des politiques qui favorisent l'innovation et l'entrepreneuriat dans le secteur numérique.

En tant que membres actifs et engagés de notre communauté, nous avons la responsabilité

d'agir comme des catalyseurs de cette croissance et d'ouvrir des horizons prometteurs pour les générations futures. Notre association, guidée par des valeurs intrinsèques d'audace et de refus du statu quo, s'engage avec détermination à défendre vos intérêts et à promouvoir les normes les plus élevées en matière d'innovation et de numérique. Nous ne sommes pas seulement ici pour célébrer nos succès, mais aussi pour produire des statistiques tangibles qui renforceront notre écosystème, démontrant ainsi notre impact concret. Mais notre mission va au-delà de la simple reconnaissance. Nous sommes investis d'une mission cruciale : contribuer activement à la formation et à l'éducation. Nous devons être les architectes de la relève, préparant nos jeunes talents aux défis complexes d'un monde des affaires en constante mutation où la data devient le pivot central des processus décisionnels.

Ensemble, en tant qu'association, nous sommes bien plus que la somme de nos parties. Nous sommes les bâtisseurs d'un Gabon technologique compétitif, résilient et tourné vers l'avenir. Je vous remercie de faire partie intégrante de cette mission passionnante et suis convaincu que, main dans la main, nous allons créer des succès qui résonneront bien au-delà de nos frontières. Faisons rayonner le vert-jaune-bleu. Comme nous le disons au sein du bureau exécutif, c'est enfin notre essor vers la digitalisation! » ●

* Logiciel en tant que service. Il s'agit d'une solution logicielle applicative hébergée dans le cloud et exploitée en dehors de l'organisation ou de l'entreprise par un tiers, aussi appelé fournisseur de service



HÔTEL DE LA SABLIERE

BY LUXURY GREEN RESORTS

★★★★

BUFFET ST SYLVESTRE

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 2023

À PARTIR DE 18H

AU RESTAURANT DE L'HÔTEL

UNE COUPE DE CHAMPAGNE
OFFERTE À VOTRE ARRIVÉE

PLACES LIMITÉES

RÉSERVATION CONSEILLÉE
AU 076 25 19 60

55.000 F CFA PAR PERSONNE



NOS PACKAGES DUO RÉVEILLON*

CLASSIQUE : 250 000 F CFA

- ★ Chambre Classique
- ★ 2 Buffets
- ★ 2 Petits-Déjeuners
- ★ 1 Bouteille de vin

PREMIUM : 290 000 F CFA

- ★ Suite Junior
- ★ 2 Buffets
- ★ 2 Petits-Déjeuners
- ★ 1 Bouteille de vin

EXCELLENCE : 350 000 F CFA

- ★ Suite Executive
- ★ 2 Buffets
- ★ 2 Petits-Déjeuners
- ★ 1 Bouteille de Champagne

*OFFRE VALABLE POUR LA NUIT DU 31/12/2023 AU 01/01/2024



★ BONNES FÊTES ★

INTERVIEW DE MONSIEUR OLIVIER DUBOIS,
PRÉSIDENT DU RÉSEAU DE COURTAGE OLEA

OLEA, SYNONYME DE CROISSANCE, PROGRESSION, ASCENSION

Olea est un réseau de courtage panafricain indépendant fondé en janvier 2017 par Olivier Dubois et Olivier Canuel. L'énorme potentiel de croissance de l'assurance en Afrique suscite bien des convoitises. Cela n'a rien d'étonnant : avec une population 1,3 milliard d'habitants et un âge médian de 19 ans, une croissance économique de 3,1 %, un PIB par habitant prévu à 8 850 dollars à l'aube de 2050, ce marché est particulièrement attrayant. Il affiche une progression annuelle de 7,1 %, soit deux fois celui de l'Amérique du Nord et trois fois celui de l'Europe, surpassant même les 6 % de l'Asie. Selon le cabinet d'étude de marché Imarc (Services Private Limited), la taille du marché de l'assurance en Afrique a été évaluée à 81,6 milliards de dollars en 2022. Il devrait avoisiner les 124 milliards de dollars d'ici 2028. Aujourd'hui, selon nos données, le taux de pénétration est à peine supérieur à 1 %. Cette immaturité du marché africain de l'assurance révèle un potentiel considérable. Pour Olea, le premier objectif est de proposer une alternative aux acteurs traditionnels du courtage en Afrique. Olea compte déjà trois hubs importants sur le continent : Abidjan, Nairobi et Johannesburg, gérés depuis Paris. Nous avons profité de la venue d'Olivier Dubois à Libreville pour lui poser quelques questions.

Par Anne-Marie Jobin



Portrait d'Olivier Dubois, Président d'Olea Insurance Solutions Africa

Après une enfance passée en Afrique et une formation en commerce et finance à l'Insead France, Olivier a réalisé l'ensemble de sa carrière au sein du groupe Gras Savoye en France, en Côte d'Ivoire et au Sénégal à partir de 1990.

Il y a occupé différentes fonctions : à Abidjan, volontaire au service national entreprise (VSNE), directeur adjoint puis directeur général de Gras Savoye Côte d'Ivoire, et depuis Dakar, directeur des filiales africaines.

De retour en France en 2007, il prend la direction des filiales étrangères. Rejoignant le Comex du groupe en 2008, il accélère le développement international de Gras Savoye sous la marque Gras Savoye International.

Fin 2015, il est nommé régional CEO de la région Ceemea (Central and Eastern Europe Middle East and Africa) au sein du nouvel ensemble Willis Towers Watson.

À l'occasion de la cession de Gras Savoye au courtier anglais Willis, Olivier et son associé Olivier Canuel décident de lancer un nouveau courtier d'assurance panafricain, Olea.

Olivier est également conseiller du commerce extérieur de la France depuis 2004.

EE Monsieur Dubois, malgré les crises pandémiques, les guerres et autres conflits, la croissance d'Olea est constante et surprenante. Vous gagnez des parts de marché, notamment auprès d'opérateurs industriels. Vos méthodes sont-elles adaptées en fonction du pays d'implantation ? Que proposez-vous de si différent pour convaincre de potentiels prospects ?

Je pense que la raison de notre succès repose sur les propositions d'une nouvelle offre d'assurance portée par les cadres toujours plus nombreux au sein du groupe, avec une offre reposant sur des systèmes d'information sophistiqués.

Au cours de ces sept années, nous avons en effet construit une offre baptisée au fil du temps les 3 T : territoires, talents et technologie.

Le T de territoires d'abord, en dessinant un maillage géographique très large sur toutes les plaques du continent africain afin de tirer avantage de sa croissance globale tout en sécurisant le groupe et en répartissant au mieux nos frais de structures. Ce dispositif continental et l'offre de services mise en place par Olea nous permettent de répondre aux attentes des clients, quelles que soient la typologie ou l'activité du client et quel que soit le risque à assurer et sa localisation. Initiée dès le lancement d'Olea, cette approche nous identifie comme le seul acteur du courtage ayant une empreinte exclusivement panafricaine, avec des filiales pilotées et contrôlées.

Le T de talents fait, lui, référence à nos cadres, motivés, volontaires, jeunes et expérimentés. Avec des dirigeants locaux très souvent actionnaires de la filiale qu'ils pilotent et des équipes surmoti-

vées, nous diffusons rapidement un ADN commun porté vers le sens du service au client.

Quant au T de technologie, il paraît évident. Aujourd'hui, pour se projeter sur du long terme, il n'est pas envisageable d'exclure la data, la technologie et l'accès aux données. Ces trois piliers de nos actions s'appuient également sur une connaissance fine des environnements sociaux, économiques, politiques et culturels de chaque pays dans lequel nous évoluons. Nous sommes en permanence sur le terrain, nous sommes flexibles et agiles, et nous entretenons une relation de proximité avec nos partenaires. Cette approche globale permet de faire la différence.

EE Quel est l'organigramme du groupe Olea ?

Olea est présent dans 25 pays du continent africain en zones francophone, anglophone et

lusophone. Nos filiales sont toutes en croissance dynamique et s'appuient sur des clusters régionaux apportant forces commerciales, ressources techniques et missions de gouvernances.

Notre siège parisien coordonne nos fonctions régaliennes : finance, juridique et RH. Notre directeur général, Olivier Canuel, réside quant à lui à Abidjan. Nos différents dirigeants locaux, comme M. Clément Chadeau, ici au Gabon, ont pour mission de piloter leur filiale et de s'appuyer sur les meilleures équipes. Nous nous attachons à recruter les meilleurs cadres, à développer des systèmes d'information en évolution permanente afin de coller aux besoins de clients toujours plus nombreux et toujours plus diversifiés tout en diffusant au sein du Groupe ces valeurs fortes d'engagement permanent au service des clients. Donner à des cadres souvent jeunes des responsabilités importantes est stimulant, enrichissant, et permet de nous appuyer sur leur énergie tout en inscrivant le Groupe dans la durée. Cette jeunesse nous stimule et nous porte. Le fait que nous ayons un réseau intégré permet à chacun de se référer à l'identité du Groupe et se traduit par un service panafricain global tout en prenant en compte les offres et spécificités de chaque pays. Les notions de valeurs communes et l'échange entre les filiales Olea facilitent les partages d'expérience au sein du Groupe.

EE Concernant le secteur privé, étant donné que vous appuyez sur des technologies numériques et que les liaisons digitales progressent, mais ne couvrent pas encore l'intégralité du continent, ne perdez-vous pas un potentiel d'inscrits ? Proposez-vous une alternative ?

À ce jour, notre portefeuille est corporate. Il est composé à 99 % d'entreprises. Nous couvrons leurs actifs, mais également leurs salariés et leurs bénéficiaires avec une offre d'assurance santé de grande qualité. Nos perspectives de croissance sont importantes au regard du potentiel de personnes ne bénéficiant pas aujourd'hui de ce type de couverture, pourtant essentiel. Nous avons dès le début fait le pari d'une technologie full web, ce qui se révèle payant compte tenu d'une couverture de plus en plus dense en termes de réseau internet sur le continent.

EE Du haut de vos 7 ans à la tête d'Olea, acceptez-vous de nous révéler quelques chiffres clé de votre progression sur le continent, et plus précisément au Gabon ?

Au niveau du Groupe nous sommes passés de 2 à 500 personnes en 6 ans, de 0 à 300 millions de dollars de primes comprenant une croissance à deux chiffres d'environ 30 à 40 % chaque année. Ce volume de primes confiées correspond à l'essor de nos filiales et cela n'a pas vocation à se réduire, malgré un impact monnaie négatif dans certains pays comme l'Angola, le Ghana, le Kenya, l'Afrique du Sud. Nous nous intéressons

à tous les pays où la législation permet de nous implanter pour lesquels nous ressentons un potentiel de croissance durable et où nous avons déjà des clients à accompagner. Notre implantation au Mali il y a un mois et encore plus récemment, il y a 2 semaines, en Ouganda, témoigne de cette stratégie de déploiement déjà évoquée.

EE Quelles sont vos perspectives à court moyen et long terme ?

Nos perspectives de croissance sont importantes pour toutes les raisons mentionnées précédemment : des outils performants mis aux services des meilleurs cadres avec une approche continentale. Nos clients sont toujours plus nombreux et beaucoup sont également dans les mêmes logiques d'investissement générateurs de primes d'assurance en croissance.

Par ailleurs, le fait que nous ayons noué des accords avec la plupart des grands courtiers internationaux non implantés sur le continent nous permet de proposer des solutions d'assurances à tous les investisseurs étrangers en Afrique. Le succès d'Olea est et sera porté par la croissance du continent et la croissance des investissements locaux et internationaux. Ces derniers contribueront à l'émergence d'une économie locale composée de sous-traitants et d'acteurs pour lesquels Olea sera en mesure d'apporter des solutions d'assurance adaptées, sécurisant leurs actifs puis leurs futurs investissements et générant ainsi le cercle vertueux de la croissance.

EE La question du genre est-elle un sujet au cœur du groupe Olea ? Comment développez-vous la RSE en interne ?

La RSE est au cœur de nos préoccupations et nous multiplions les initiatives autour d'Olea Impact. Les actions réalisées par nos filiales, notamment tout au long du mois d'octobre dans la prévention et le traitement du cancer du sein, témoignent de notre engagement environnemental, social et sociétal partout où Olea est présent.

Ces actions vont se multiplier au fil des mois, portées par les femmes et hommes d'Olea qui, chacun sur son terrain, véhicule au quotidien ces valeurs de solidarité et d'équité auxquelles nous sommes très attachés. Dans le domaine de l'employabilité, notre responsable des ressources humaines est très investie dans la mise en place de formations continues permettant de compenser des formations en assurance largement insuffisantes dans les pays où Olea évolue. Nous n'allons pas cesser de recruter des cadres locaux que nous formerons à la fois aux techniques d'assurance, notamment en e-learning, mais aussi aux valeurs du Groupe, et enfin et surtout, aux exigences de nos clients pour un service de qualité, inscrit dans la durée.



AGL

AFRICA GLOBAL LOGISTICS



Au cœur des transformations de l'Afrique



aglgroup.com



INITIATIVE MONDIALE POUR LA GOUVERNANCE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PROPOSÉE PAR LA CHINE

Monsieur Li Jinjin, ambassadeur de Chine au Gabon, a utilisé son droit de réponse concernant l'article paru dans notre édition précédente sur l'intelligence artificielle (IA). Il nous a adressé le point de vue défendu par son pays.

L'intelligence artificielle (IA) constitue un nouveau domaine du développement humain. Actuellement, le développement rapide de l'IA dans le monde entier exerce une influence profonde sur le développement socio-économique et le progrès de la civilisation humaine. Il apporte également d'énormes opportunités. Toutefois, les technologies de l'IA entraînent également des risques imprévisibles et des défis complexes. La gouvernance de l'IA, tâche commune à tous les pays du monde, met en jeu l'avenir de l'humanité.

La paix et le développement dans le monde sont confrontés à divers défis et tous les pays du monde devraient s'engager dans une vision de sécurité commune, globale, coopérative et durable, et accorder une importance égale au développement et à la sécurité. Ils devraient parvenir à un consensus par le dialogue et la coopération, et mettre en place des mécanismes de gouvernance ouverts, équitables et efficaces dans le but de promouvoir les technologies de l'IA au profit de l'humanité et de contribuer à la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité.

Nous appelons tous les pays à renforcer les échanges d'informations et la coopération technologique sur la gouvernance de l'IA. Nous devrions travailler ensemble pour prévenir les risques et élaborer des cadres, des normes et des standards de gouvernance de l'IA sur la base d'un large consensus, afin de rendre les technologies de l'IA plus sûres, plus fiables, plus contrôlables et plus équitables. Nous invitons les gouvernements, les organisations internationales, les entreprises, les instituts de recherche, les organisations civiles et les particuliers à promouvoir conjointement la gouvernance de l'IA selon les principes d'une consultation étendue, d'une contribution conjointe et d'avantages partagés. Pour y parvenir, nous aimerions suggérer ce qui suit.

Nous devrions adhérer aux visions de «la primauté de l'homme» dans

le développement de l'IA et améliorer le bien-être commun de l'humanité sur la base de la sauvegarde de la sécurité sociale et du respect des droits et des intérêts de l'humanité pour garantir que l'IA soit toujours développée dans une direction propice au progrès de la civilisation humaine. Nous soutenons activement l'utilisation de l'IA pour contribuer au développement durable et relever les défis mondiaux tels que le changement climatique et la conservation de la biodiversité.

Nous devrions respecter la souveraineté nationale des autres pays et nous conformer strictement à leurs lois lorsque nous leur fournissons des produits et des services d'IA. Nous nous opposons à l'utilisation des technologies d'IA à des fins de manipulation de l'opinion publique, de désinformation, d'intervention dans les affaires intérieures, les systèmes sociaux et l'ordre social d'autres pays, ainsi que de mise en péril de la souveraineté d'autres États.

Nous devrions adhérer au principe du développement de l'IA au service du bien, respecter les lois internationales pertinentes et aligner le développement de l'IA sur les valeurs communes de l'humanité que sont la paix, le développement, l'équité, la justice, la démocratie et la liberté. Nous devrions travailler ensemble pour prévenir et combattre l'utilisation abusive et malveillante des technologies de l'IA par les terroristes, les forces extrêmes et les groupes criminels organisés transnationaux. Tous les pays, en particulier les grands pays, devraient adopter une attitude prudente et responsable à l'égard de la recherche, du développement et de l'application des technologies de l'IA dans le domaine militaire.

Nous devrions défendre les principes de respect mutuel, d'égalité et de bénéfice mutuel dans le développement de l'IA. Tous les pays, quels que soient leur taille, leur puissance ou leur système social, devraient avoir les mêmes droits de développer et d'utiliser l'IA. Nous appelons à une

collaboration mondiale pour favoriser le développement rationnel de l'IA, partager les connaissances en la matière et mettre les technologies de l'IA à la disposition du public dans le cadre d'un code source ouvert. Nous nous opposons à l'établissement de lignes idéologiques ou à la formation de groupes exclusifs pour empêcher d'autres pays de développer l'IA. Nous nous opposons également à la création d'obstacles et à la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale en matière d'IA par des monopoles technologiques et des mesures coercitives unilatérales.

Nous devrions promouvoir la mise en place d'un système de test et d'évaluation fondé sur les niveaux de risque de l'IA, mettre en œuvre une gouvernance agile et effectuer une gestion par niveaux et par catégories pour une réponse rapide et efficace. Les entités de R&D devraient améliorer l'explicabilité et la prévisibilité de l'IA, accroître l'authenticité et la précision des données, veiller à ce que l'IA reste toujours sous contrôle de l'être humain et mettre au point des technologies d'IA dignes de confiance qui peuvent être examinées, contrôlées et tracées.

Nous devrions établir et améliorer progressivement les lois, réglementations et règles pertinentes, et garantir la protection de la vie privée et la sécurité des données dans le cadre de la R&D et de l'application de l'IA. Nous nous opposons au vol, à la falsification, à la fuite et à toute autre forme de collecte et d'utilisation illégale d'informations personnelles.

Nous devrions adhérer aux principes d'équité et de non-discrimination, et éviter les préjugés et la discrimination fondés sur l'ethnie, les croyances, la nationalité et le sexe au cours du processus de collecte de données, de conception d'algorithmes, de développement technologique et de développement et d'application de produits.

Nous devrions donner la priorité à l'éthique. Nous devrions établir et améliorer les principes éthiques, les normes et les mécanismes de responsabilité pour l'IA, formuler des lignes directrices éthiques pour l'IA et mettre en place un système d'examen éthique et de réglementation pour les sciences et les technologies. Nous devrions clarifier les responsabilités et les limites du pouvoir des entités liées à l'IA, respecter



et sauvegarder pleinement les droits et intérêts légitimes des différents groupes, et répondre aux préoccupations éthiques nationales et internationales en temps opportun.

Nous devrions respecter les principes d'une large participation et d'une prise de décision fondée sur le consensus, adopter une approche progressive, accorder une attention particulière aux avancées technologiques, procéder à des évaluations des risques et à une communication sur les politiques, et partager les meilleures pratiques. Sur cette base, nous devrions encourager la participation active de multiples parties prenantes afin de parvenir à un large consensus dans le domaine de la gouvernance internationale de l'IA, sur la base de l'échange et de la coopération, et dans le plein respect des différences de politiques et de pratiques entre les pays.

Nous devrions développer et appliquer activement des technologies pour la gouvernance de l'IA, encourager l'utilisation des technologies de l'IA pour prévenir les risques qui y sont liés et renforcer notre capacité technologique pour sa gouvernance.

Nous devrions accroître la représentation et la voix des pays en développement dans la gouvernance mondiale de l'IA et garantir l'égalité des droits, des chances et des règles pour tous les pays dans le développement et la gouvernance de l'IA. Des efforts devraient être déployés pour mener une coopération internationale avec les pays en développement et leur fournir une assistance, afin de combler le fossé en matière d'IA et de capacité de gouvernance. Nous soutenons les discussions menées dans le cadre des Nations unies en vue d'établir une institution internationale chargée de gouverner l'IA et de coordonner les efforts visant à résoudre les principales questions relatives au développement, à la sécurité et à la gouvernance de l'IA à l'échelle internationale •



Version PDF
du journal
téléchargeable



www.echosdeleco.com



Le Transgabonais

un outil stratégique pour la
transformation économique
du Gabon.

ABDUL SAMAD RABIU, ROI NIGÉRIAN DU CIMENT

Proactif, le PDG de BUA croit ce qu'il voit. Il suit son instinct plutôt que les comportements corporatistes et fuit toutes les décisions frileuses. Une attitude largement validée par une belle enveloppe accordée par la Société financière internationale (IFC). Présent à l'Africas CEO Forum d'Abidjan en juin dernier, le président du groupe nigérian BUA, Abdul Samad Rabiu, jubile. Il vient de signer une facilité de crédit de 500 millions de dollars sous l'égide de l'IFC.

Par la Rédaction

● Bond en avant

Cette enveloppe de l'institution financière internationale lui permet d'ajouter deux nouvelles lignes à haut rendement énergétique à sa cimenterie de Sokoto (Nord-Ouest), ce qui représente une augmentation de 6 millions de tonnes de la production annuelle. Surtout, elle lui permet de financer une logistique vertueuse, portée par une flotte de camions fonctionnant au gaz et alimentée par une petite centrale électrique alimentée au GNL. Un bond en avant environnemental par rapport à la production de ciment d'hier, nourrie au charbon.

Ce financement, abondé par les contributions de la Banque africaine de développement (BAD), de l'Africa Finance Corporation (AFC) et de l'agence allemande de financement du développement DEG, c'est

aussi la promesse pour Abdul Samad Rabiu de renforcer son avantage concurrentiel. «Personne ne s'est manifesté, personne ne croyait que c'était possible!» explique-t-il. Et pourtant, «les ressources en calcaire sont énormes. La qualité est superbe et sur le plan des dépenses opérationnelles, c'est moins cher que partout ailleurs dans le pays».

● Idée fausse

Enfin, cette facilité de crédit, c'est sa récompense pour avoir cru en une région dont les entrepreneurs ont pris l'habitude de se méfier. Les gens ont une idée fausse du nord du Nigeria, forgée par la réputation d'insécurité de la région : «Tout le monde veut rester à Lagos. Mais nous n'avons jamais eu de problèmes de sécurité à l'usine de Sokoto, contrairement à d'autres installations ailleurs dans le pays». Le PDG du groupe

BUA insiste sur la nécessité de tirer le nord du Nigeria vers le développement industriel, justement pour éloigner les mauvaises récoltes et dissuader les comportements criminels.

● Richesse considérable

Le PDG n'en finit pas de savourer sa réussite parce qu'au-delà des bénéfices qu'il peut espérer en accaparant le marché régional du ciment, cette signature lui donne une «approbation de premier ordre» qui facilitera tout emprunt futur. L'IFC est une branche de la Banque mondiale. Lorsqu'elle vous témoigne sa confiance, c'est presque équivalent au prêt qu'elle peut accorder à un pays tant le processus est détaillé et compliqué. Ce qui donne l'occasion à Abdul Samad Rabiu de remercier ses collaborateurs pour le travail accompli.

S'il reste convaincu que le Nigeria doit rester la priorité du groupe BUA, Abdul Samad Rabiu se dit ouvert à toute opportunité qui se présenterait ailleurs sur le continent. «L'Afrique est assise sur 30 % des ressources mondiales. C'est une richesse considérable. Mais nous ne savons pas produire de valeur ajoutée. Prenez le café, le cacao; toutes ces cultures existent, pourtant nous importons tout ce que nous mangeons».

● Cercle vertueux

«Nous avons commencé notre activité dans le secteur du ciment il y a moins de dix ans, rappelle-t-il. Aujourd'hui, l'entreprise pèse 6 mds de dollars en termes de capitalisation boursière et rapporte 300 millions de dollars par an.» Fort de ce bilan, Rabiu veut désormais se concentrer sur la croissance du marché d'écoulement du ciment. Pour ce faire, il n'exclut

pas de faire pression sur le gouvernement nigérian pour qu'il s'inspire de la politique marocaine en matière de logement social : en effet, Rabat a réuni des promoteurs immobiliers, des banques locales et des cimentiers pour construire des appartements à des prix abordables.

Pour convaincre l'administration d'Abuja sur ce front, BUA fournit déjà des infrastructures : «Nous avons signé un accord avec le Gouvernement pour construire une route de près de 200 km entre Kano, Kazaure et Kongolam pour un coût de 250 millions de dollars, en utilisant du ciment, comme ils le font aux États-Unis.» L'autoroute, qui reliera les États de Kano, Jigawa et Katsina, stimulera l'économie nationale et la demande de logements. Et, par conséquent, la demande de ciment dans le nord du Nigeria. La boucle sera ainsi bouclée ●

Source Jeune Afrique



LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES FINTECHS AFRICAINES

AUGMENTATION DE 30 % PAR AN EN MOYENNE D'ICI 2028, POUR ATTEINDRE 20 MILLIARDS DE DOLLARS

Une dynamique puissante se profile pour le secteur de la fintech dans les marchés émergents, avec une prévision de croissance annuelle moyenne de 30 % en Afrique, et des perspectives solides au Moyen-Orient et en Amérique latine. Caractérisées par une population majoritairement non bancarisée, ces régions sont prêtes à devenir les principaux moteurs de la fintech mondiale.

Par la Rédaction

Selon un rapport de McKinsey & Company, l'Afrique pourrait voir les revenus de ses fintechs atteindre 15 à 20 mds de dollars d'ici 2028, contre 3 à 4 mds en 2022. Ceci marque le deuxième taux de croissance le plus rapide au monde.

Déjà fort d'une capitalisation boursière de 550 mds de dollars en juillet 2023, le secteur de la fintech a vu le nombre de ses licornes (startups valorisées à plus d'un milliard) passer de 39 il y a cinq ans à 272 en 2023. À l'échelle mondiale, le revenu total des fintechs devrait plus que doubler d'ici 2028. Le rapport met en évidence l'impact d'un marché du capital-risque moins généreux en 2022. Alors que les fintechs ont connu une augmentation significative des financements pendant la pandémie, atteignant un pic en 2021, une correction de marché a ralenti cette tendance. Les fintechs B2B semblent mieux naviguer dans cette période de financements plus rares par rapport aux fintechs B2C. Pour les startups en



phase d'amorçage, les nouvelles sont meilleures, avec une augmentation des levées de fonds de 26 %. La clé pour l'avenir sera l'adaptation. Les fintechs doivent évoluer vers un modèle économique axé sur une croissance durable et la rentabilité tout en restant ouvertes aux opportunités de fusions-acquisitions.

Les perspectives restent prometteuses, en particulier dans les régions où la demande pour des produits financiers innovants est forte. La nécessité d'une transition vers des modèles d'affaires plus prudents et centrés sur la rentabilité se présente comme une priorité dans le climat économique actuel ●

Source : Jeune Afrique

INTERVIEW DE MONSIEUR FRANÇOIS LECCIA,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE NGV - NAVIRE À GRANDE VITESSE.

LIAISON MARITIME ENTRE LIBREVILLE & PORT-GENTIL, « MARIA GALANTA » ASSURE !

La société NGV a pour mission de reprendre le flambeau des activités de la société Sonaga qui affiche 19 ans d'expérience. Le transport maritime gabonais proposé aux passagers entre Port-Gentil et Libreville est indispensable au développement du pays et sert à la diversification de l'économie nationale. L'objectif premier est d'allier confort, sécurité, fiabilité et ponctualité. Après l'inauguration du navire, fleuron de cette flotte, nous sommes allés à la rencontre de Monsieur François Leccia, directeur de NGV, en poste depuis trois ans.

Par Anne-Marie Jobin



EE Il y a peu, vous avez inauguré le bateau baptisé le Maria Galanta. Quelle est l'origine de ce nom ? Ce navire imposant est destiné à assurer la liaison maritime entre Port-Gentil et Libreville. De quel chantier naval arrive-t-il ? Quelles sont ses caractéristiques : longueur, poids, nombre de voyageurs acceptés, quel tonnage de produits transportés, etc. ?

Nous l'avons acheté sous ce patronyme et ne l'avons pas débaptisé. Ce nom est issu des Antilles françaises, d'une île appelée Maria Galanta. Ce navire a été construit dans les chantiers de Saint-Mandrier, à côté de Toulon, en France. Il a été conçu initialement pour assurer des rotations et transporter des passagers sur de nombreuses lignes, notamment entre Mayotte et les Comores. En 2020, il a été remotorisé avec 3 nouveaux moteurs neufs MTU (constructeur allemand) de 1 000 chevaux. Nous l'avons acquis en 2022 et confié à nos chantiers de Via Maris, en Afrique du Sud. C'est aux mains de ces grands professionnels que le Maria Galanta a été complètement reconfiguré et nanti d'équipements neufs pour accueillir des passagers dans les meilleures conditions. Tous les sièges sont neufs et confortables, inclinables, disposant de tablettes, des zones fumeurs sont identifiées, des prises de recharges sont disponibles, etc. Une haute qualité de prestation de service à



Le navire dispose d'un open space de 63 places, de 16 compartiments de 4 places et de 3 compartiments de 8 places.



bord est assurée. Les passagers se voient offrir une boisson et un encas. Très bientôt, à l'aide d'un QR Code, vous pourrez vous connecter à des sites de divertissements : films, musique, séries, etc. Initialement prévue pour embarquer 205 usagers, la jauge est descendue à 155 places afin de privilégier le confort. Le navire dispose à l'avant d'un open space de 63 places, à l'arrière de 16 compartiments de 4 places (soit 64 places) et de 3 compartiments de 8 places (idéal pour les familles nombreuses ou les groupes d'amis). Toutes les places sont au même tarif.

Quant aux caractéristiques techniques, la coque du bateau est en aluminium, il mesure 38,55 m de longueur sur 7,56 de large avec un tirant d'eau d'1,10m et pèse 98 tonnes.

Concernant le transport de marchandises, nous n'avons pas vocation à transporter des marchandises en dehors de valises, colis ou glacières.

EE Quelle est la fréquence de vos rotations ? Combien de temps dure la traversée ?

Nous réalisons 3 allers-retours par semaine entre Libreville et Port-Gentil. Au

départ de Port-Gentil, nous quittons le port les mardis, jeudis et vendredis à 15h30. Les départs de Libreville (Port Môle) pour Port-Gentil sont programmés à 8h tous les mardis, mercredis et samedis. Nous pourrions étudier davantage de rotations selon la fréquentation de notre clientèle. Selon l'état de la mer, la traversée dure entre 2h30 et 2h45.

EE Sur le plan tarifaire, quel est votre positionnement ? Quelle est votre cible commerciale ?

Nous avons prévu un tarif de base en classe économique à 95 000 F CFA. Nous avons recalculé nos charges pour affiner les coûts et le prix de vente est passé à 79 500 F CFA.

En termes de conditions de ventes spéciales, lorsque c'est possible, nous proposons des offres de dernières minutes à 75 000 F CFA et des tarifs week-end à 70 000 F CFA. Il s'agit de prix pour aller simple dans lequel sont inclus 2x23kg de bagages. Ces calculs se fondent essentiellement sur le prix du carburant.

EE La NGV possède tous les atouts pour concurrencer le transport aérien. Est-ce aussi la mise en place d'une concurrence comme il en existe dans tous les pays ?

À mon sens, il ne s'agit pas d'une concurrence, mais d'une alternative. C'est un choix en fonction des horaires, des prix qui ne sont absolument pas concurrentiels avec l'avion. Avec NGV, vous pouvez opter pour un aller simple sans être pénalisé, ni par le poids (jusqu'à 2x23 kg embarqués) ni par le prix du billet. Depuis les deux ports, nous proposons à notre clientèle une option navette pour rejoindre l'aéroport.

EE Envisagez-vous de multiplier les dessertes ?

Ce n'est pas à l'ordre du jour, nous nous focalisons sur la desserte LBV-POG. En fonction de l'éventuelle augmentation de la fréquentation, nous pourrions envisager. Tout comme la liaison sur Sao Tomé, mais cela demande une autre organisation.

EE La prise en main d'un tel bateau, à tous les niveaux, nécessite des formations et des embauches. Qu'en est-il ?

Nous avons effectivement embauché des mécaniciens, des hôtes, mais nous travaillons déjà avec une équipe consolidée, avec des professionnels aguerris. Tous nos collaborateurs sont titulaires de brevets de navigation, et ce, à tous les niveaux, du commandant au second en passant par le chef mécanicien, etc. Des agents de notre ministère de tutelle vérifient régulièrement ces paramètres.



Avec NGV, vous pouvez opter pour un aller simple sans être pénalisé, ni par le poids (2x23 kg embarqués) ni par le prix du billet.

Nous alimentons nos navires avec du carburant industriel et sommes pénalisés par les fluctuations tarifaires qui oscillent entre 630 F CFA en 2022 à 1 080 F CFA aujourd'hui.

Ce qui est sans rapport avec le prix du litre à la pompe qui est subventionné et que les usagers payent 575 F CFA. Considérant que 4 500 litres sont indispensables pour chaque traversée, l'impact est très important. Notre cible commerciale est multi-public. L'avantage de la traversée en bateau est sa souplesse, vous pouvez arriver 15 minutes avant l'embarquement et serez appelé si vous accusez un petit retard.



Version PDF
du journal
téléchargeable



www.echosdeleco.com

RÉSULTATS DU TIRAGE AU SORT

Les
Echos
de l'Éco**JEU-CONCOURS**

L'heure du tirage au sort du jeu-concours des *Échos de l'Éco* 2023 a sonné. Au total 98 participants – 13 ont correctement répondu – 4 ont été tirés au sort le 5 décembre 2023 dans les locaux de la rédaction du journal. Il s'agit de :

- 1- Grâce Bernice Manomba Boussougou 2- Sedrick Obala
3- Alexandre Obouna 4- Jean Martial Ndembet

Mesdames et Messieurs, vous êtes invités à venir nous rejoindre mercredi 20 décembre à 17h pour tirer au sort l'un des quatre cadeaux mis en jeu :

- Un chèque-cadeau Carrefour Prix-Import
- Un week-end pour 2 au Tropicana
- Une montre connectée
- Un téléphone

LES BONNES RÉPONSES AUX QUESTIONS

Question 1	À combien d'exemplaires le journal mensuel les <i>Échos de l'Éco</i> est-il imprimé ?
Réponse	12 000 ex.
Question 2	Combien le journal les <i>Échos de l'Éco</i> publie-t-il de numéros dans l'année ?
Réponse	11
Question 3	Quelle est la date de la première publication des <i>Échos de l'Éco</i> ?
Réponse	Février 2021
Question 4	« Il n'existe pas de grande histoire sans de grands hommes ». À quel numéro des <i>Échos de l'Éco</i> correspond ce titre ?
Réponse	Numéro 3
Question 5	Que signifie le sigle BRICS ?
Réponse	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
Question 6	Selon les <i>Échos de l'Éco</i> , quelle est la société qui bouscule les codes ?
Réponse	SanGel

Scannez pour voir la liste des participants au jeu concours sinon allez sur le lien ci-dessous
<https://form.jotform.com/233383703307049>



Joyeux Noël et Heureuses
fêtes de fin d'année



Assinco

**Chaque goutte compte !**

vous êtes sûr d'arriver à destination car vous avez la garantie d'obtenir la quantité exacte de carburant que vous avez payée.



Nos pompistes
sont formés
pour être des
champions



Nos volucompteurs
sont bien
entretenus



Des responsables de
la qualité veillent au
respect du processus

rwandair.com

Découvrez toutes les merveilles de Paris

Envolez-vous vers Paris trois fois par semaine

(+241) 11 76 48 82 /

(+241) 65 99 13 98

(+241) 65 99 13 99

sales.libreville@rwandair.com

Les conditions et modalités s'appliquent



RwandAir

Fly the dream of Africa

D'jino

Une explosion de saveurs fruitées

* Tarif homologué



Nouveau parfum POMME

60 cl
450*
Fcfa

 Pensons à la planète, choisissons le verre consigné.

Sobraga
Les Brasseries du Gabon 
www.sobraga.net